

## Le 3 Octobre 2025

Le trois octobre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Valigny (ALLIER) s'est réuni sous la présidence de Mme Marie MILLERAT-DALDIN, Maire

Présents : Mesdames Aline DEVIENNE, Bernadette HATIT, Marie MILLERAT-DALDIN et Mrs Bernard ARTHUR, Gérard TESSIER.

Absents excusés : Mme Delphine DESCHAUME et Mrs Pascal BRUNET, Bernard CHORGNON, Franck DEUSS,

Pouvoirs :

- Mr Pascal BRUNET a donné pouvoir à Mr Bernard ARTHUR
- Mr Franck DEUSS a donné pouvoir à Mme Marie MILLERAT-DALDIN,

Secrétaire de séance : Mme Aline DEVIENNE

Mme la Présidente procède à la vérification du quorum. Le quorum étant atteint, elle ouvre la séance.

**DATE DE CONVOCATION DU CCAS** : le 26 Septembre 2025

### **ORDRE DU JOUR** :

- o Approbation du procès-verbal du 4 Juin 2025
- o Menu du repas de fin d'année des Aînés
- o Organisation du repas
- o Dossier aide sociale
- o Questions diverses

### **Procès-verbal**

Mme la Présidente propose aux membres du CCAS de procéder au vote concernant l'adoption du procès-verbal de la séance du 3 Juin 2025.

Les membres du CCAS, à l'unanimité approuve le procès-verbal.

### **Menu du repas de fin d'année des Aînés** :

Mme le Maire informe les membres du CCAS, qu'elle a contacté 2 restaurateurs :

- « Chaumat » à Cérilly, qui n'est pas disponible,
- « Le Relais de la Forêt »

Elle présente alors aux membres du CCAS la proposition du Relais de La Forêt. Le prix du repas s'élève à 33 €, vin compris.

Le champagne, les chocolats et les fruits sont pris en charge sur le budget de la commune.

Après délibération, les membres du CCAS, donnent un avis favorable.

### **Organisation du repas de fin d'année des Aînés :**

Mme le Maire propose d'installer la salle le samedi 29 Novembre à 10h pour la mise en place des tables, chaises, et décorations.

Bien évidemment le jour du repas, Mme le Maire compte sur toutes les personnes bénévoles pour aider à débarrasser les tables et ranger la salle.

### **Dossier familial d'aide sociale**

La commission administrative du CCAS de Valigny prend connaissance d'un dossier familial concernant la prise en charge des frais de séjour en EHPAD.

La commission administrative du CCAS émet à l'unanimité, un avis favorable.

### **Questions diverses :**

Distribution des colis : Mme le Maire propose aux membres du CCAS de faire une réunion le vendredi 19 décembre afin de répartir les colis à distribuer aux personnes qui n'auront pu participer au repas.

Les membres du CCAS émettent un avis favorable

Sans autres questions la séance est close à 18h55.